9

A. Allard
1900

Huile de Charbon

Bilan Liberal---Bilan Conservateur

FC550
H85
A00
P***

National Library of Canada
Bibliotheque nationale du Canada

891100

HUILE DE CHARBON

BILAN LIBERAL	BILAN CONSERVATEUR
Parti libéral diminue les droits de 16 2/3 pour cent,	Parti conservateur impose des droits élevés,
Brise le *combine* du *Standard Oil* avec les compagnies de chemin de fer,	
Facilite l'importation et le transport et	Empêche l'importation par des règlements oppressifs et
Refuse de continuer la charte du *Dominion Oil Pipe Line Co.*	A incorporé la *Dominion Oil Pipe Line Co.*
Le *Globe* dénonce le *combine.*	Le *Mail & Empire* ne veut pas de l'abolition des droits.

Le gouvernement Laurier, en arrivant au pouvoir, s'est empressé de réduire la taxe sur l'huile de charbon afin d'en diminuer le prix.

A la session de 1897, les droits ont été réduits de 16 2/3 par cent. Le gouvernement Laurier a en même temps fait disparaître les restrictions imposées par le gouvernement conservateur quant à l'importation, au transport et à l'inspection.

Ainsi, l'inspection ne pouvait se faire que lorsque l'huile était en quarts. Le gouvernement Laurier en a permis l'inspection, soit que l'huile fût dans des chars-réservoirs, ou même dans des bateaux-réservoirs.

Il n'y avait que certains ports où l'huile de charbon pouvait être importée en chars-réservoirs. Le gouvernement Laurier a augmenté le nombre de ports où l'huile pouvait être importée et inspectée.

On ne pouvait pas, sous le régime conservateur, se servir de wagons-réservoirs ou de vaisseaux-réservoirs pour vendre l'huile à domicile. Le gouvernement Laurier a aussi enlevé cette restriction.

On sait que le transport par bateaux se fait toujours à meilleur marché que par chars, et c'est pour cela que le gouvernement actuel, dans le but de mettre l'huile à aussi bon marché que possible a permis l'importation et le transport de l'huile dans des bateaux-réservoirs.

Les puits d'huile de pétrole appartiennent à des cultivateurs canadiens, mais les raffineries, qui avaient été protégées à outrance par le gouvernement conservateur, viennent de vendre et de se livrer entre les mains du gigantesque monopole qui s'appelle le *Standard Oil*.

D'abord, en se servant de conduits dont la construction avait été autorisée par le parti conservateur en 1887, lorsqu'ils ont accordé la charte du *Dominion Oil Pipe Line Co.*, le *Standard Oil* a fermé la raffinerie de Petrolia pour tout monopoliser et amener l'huile brute à la raffinerie de Sarnia.

Ils se sont ensuite concertés avec le Grand-Tronc et le Pacifique pour empêcher l'importation de l'huile américaine, et à cette fin il a été convenu entre le *Standard Oil* et le Grand-Tronc et le Pacifique que ces derniers chargeraient 20 cents par cent livres pour le transport de Sarnia à Montréal, et 35 cents de Niagara Falls à Montréal, quoique Niagara Falls se trouvât à 77 milles moins loin de Montréal que Sarnia.

Les compagnies indépendantes se sont alors révoltées contre cet état de choses et ils ont porté plainte devant le gouvernement, en alléguant ce *combine* qui avait été formé entre le *Standard Oil* et le Grand-Tronc et le Pacifique.

Le gouvernement, afin de venir au secours de ces compagnies indépendantes, a d'abord voté une somme suffisante pour faire les frais de cette enquête. D'ordinaire ces enquêtes sont faites aux frais des parties, mais dans le cas actuel, le gouvernement, voyant qu'il s'agissait d'une question d'intérêt public, a voulu lui-même faire les frais de cette enquête.

De plus, il a permis à l'une des compagnies indépendantes de s'installer sur les bords du canal Lachine et d'y placer des réservoirs où elle pourrait décharger son huile des bateaux sans frais de transbordement.

Ces réservoirs sont maintenant à se construire sur le bassin Wellington, à Montréal, et sous peu ils seront prêts et le transport de l'huile par bateaux pourra se faire par ces compagnies indépendantes sans être obligées de passer par les exigences du *combine* des compagnies de chemin de fer et du *Standard*.

Enfin, le gouvernement vient de publier un Ordre en Conseil, en date du 1er mai 1900, par lequel il a annulé les taux de fret exorbitants que les compagnies de chemin de fer chargeaient sur l'huile américaine.

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un gouvernement entreprend de sauvegarder les droits du peuple en annulant des taux de fret que les compagnies de chemin de fer avaient adoptés.

Dans la session de 1900, la *Dominion Oil Pipe Line*, qui avait eu en 1887, sous le régime conservateur, une charte lui donnant le pouvoir de poser des tuyaux dans toutes les parties du pays et d'exproprier, a voulu obtenir la confirmation de ces privilèges exorbitants. Les députés libéraux se sont fortement opposés à la continuation de ces privilèges. Les promoteurs ont offert d'abandonner entre autres le droit d'expropriation qu'ils avaient, mais les libéraux n'ont pas voulu céder et la compagnie a été obligée de retirer son projet de loi.

On a parlé d'abolir davantage les droits sur l'huile de charbon. Le *Mail & Empire* s'y est fortement opposé dans un article publié le 4 mai 1900, où il disait :

" Quelques journaux, amis du gouvernement d'Ottawa, prétendent " que le moyen de se débarrasser du monopole du *Standard Oil* serait " d'abolir entièrement le droit protecteur sur l'huile.

" Voyons comment cela fonctionnerait. Le monstre (*Standard Oil*) " ne possède pas les puits d'huile. Il achète simplement leurs produits

" Dans ces puits, l'argent canadien est investi et des milliers de ca- " nadiens comptent sur leur exploitation pour vivre

" Si le droit est enlevé, le *Standard Oil* cessera alors d'acheter un " seul quart d'huile brute pour la raffiner dans sa raffinerie canadienne, " où il peut importer de l'huile raffinée américaine de ses raffineries amé- " ricaines. Ainsi, l'abolition du droit frappera les canadiens, mais ne " gènera nullement le monstre. "

Voilà ce que dit l'organe conservateur sur l'abolition des droits.

Il est vrai que l'huile de charbon est plus chère qu'autrefois, mais c'est le résultat du *combine* avec les compagnies de chemin de fer. Mais grâce à l'énergie d'un bon gouvernement libéral, ce *combine* se trouve brisé.

On nous apprend que les compagnies de chemin de fer ne veulent plus se soumettre à la décision du gouvernement. Il y a alors un remède, c'est d'amener la question devant les tribunaux pour faire mettre à exécution la décision du gouvernement, et les compagnies indépendantes sont actuellement à prendre les mesures nécessaires dans ce sens.

D'ailleurs, le gouvernement vient de leur permettre d'utiliser des terrains qu'il a sur les bords du canal Lachine où elles pourront transporter leur huile par bateaux, sans se servir de chemins de fer.

Le monopole a donc vu ses beaux jours.